

donné par le Tout-Puissant, afin que chacun le connût & l'épargnât. Ce sentiment qui suppose une métamorphose si extraordinaire, dont l'Écriture ne parle point, est d'abord d'une singularité qui inspire beaucoup de défiance. Mais il va plus loin, en ce qu'il suppose que la postérité de Cain devenuë noire, a échappé au déluge universel. aussi-bien qu'une grande partie de l'univers, il est formellement contraire au texte sacré, & par là il ne doit trouver aucune croyance. C'est ce que fit voir avec autant de force que de précision le R. P. Tourne- mine, dans une courte refutation de ce système, inserée dans les mêmes Mémoires.

D'autres attribuent la cause de ce châtement à Cham qui fut maudit de son pere, pour l'action que chacun sçait. Ce sentiment paroît d'abord avoir quelque fondement dans l'Écriture. Car en premier lieu, Cham a été maudit avec sa postérité par Noë son pere, *Maledictus Chanaan*. On sçait que cette malédiction donnée par les Patriarches à quelques-uns de leurs enfans criminels, ou peu respectueux, n'étoit pas donnée en vain. 2°. Il est sûr qu'une partie de la postérité de Cham s'est établie dans l'*Afrique*, & que Chus en particulier est le pere des Ethiopiens qui sont noirs. Il est constant 3°. que la partie la plus considerable de cette malédiction, étoit d'être l'esclave de ses propres freres, *Servus servorum erit fratribus suis*. Gen 9. 25.

Toutes ces circonstances ramassées, forment un préjugé favorable pour l'opinion de ceux qui rapportent à Cham l'origine des Negres, & la source de la noirceur de cette Nation, à l'effet du châtement divin sur la postérité de ce fils si peu respectueux. Mais un peu d'attention suffit pour dissiper ces préjuges. 1°. Il faudroit supposer que Cham maudit, fut transformé en Negre, & que par consé-
quent